



BULLETIN D'INFORMATIONS N°4 JUILLET 2017

1° INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2017

1-1) Attribution des lots concernant les travaux de restructuration et d'extension de la salle polyvalente :

Après l'analyse des offres effectuée par la commission d'appel d'offres réunis le 30 mai et le 6 juillet 2017, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de suivre son avis et d'attribuer les 19 lots les mieux disant du marché pour la restructuration et l'extension de la salle polyvalente de la façon suivante :



N° Lot	Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Marché Montant H.T.
1	DEMOLITION / TERRASSEMENT	DIEBOLD TP	42 942,38 €
2	GROS-OEUVRE	WIMMER	183 000,00 €
3	CHARPENTE BOIS	Charles BILZ	40 175,46 €
4	ETANCHEITE PVC	SOPREMA	118 284,68 €
5	MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM	SAINT GOBAIN	39 267,00 €
6	ECHAFAUDAGES	FREGONESE	5 059,79 €
7	ISOLATION EXTERIEURE COLLEE / PEINTURE EXTERIEURE	CREPIS RHIN	20 000,00 €
8	PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS	SEPPIC	39 166,67 €
9	ELECTRICITE	VEIT	123 537,82 €
10	CHAUFFAGE / VENTILATION	SANICHAUF	138 000,00 €
11	SANITAIRE	SANICHAUF	44 000,00 €
12	ASSAINISSEMENT	SCHNEIDER TP	42 400,00 €
13	EQUIPEMENT DE CUISINE	MEA	17 220,00 €
14	MENUISERIE INTERIEURE BOIS	ZYTO	54 175,15 €
15	CHAPES / CARRELAGE	CDRE	40 215,57 €
16	SOLS SOUPLES	ABRY ARNOLD	27 349,24 €
17	PEINTURE INTERIEURE	KRATZEISEN	13 435,03 €
18	AMENAGEMENT EXTERIEURS	THIERRY MULLER	25 900,98 €
19	SERRURERIE	REMY MEDER	7 798,00 €
MONTANT TOTAL H.T.			1 021 927,77€

1-2) Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable :

Destinés notamment à l'information des usagers de ces deux services, M. le Maire, présente aux membres du Conseil Municipal ces deux rapports, rédigés par le SDEA, qui n'appellent ni observations, ni réserve de leur part.

Ces deux rapports sont consultables sur le site internet du SDEA : www.sdea.fr,

Rubrique : espace usager -> l'eau dans votre commune.

Le service public d'assainissement dont nous dépendons couvre 19 communes dans tout le bassin de la Souffel comprenant le périmètre de l'Ackerland-Souffel, le périmètre de la Haute Souffel, le périmètre du Kochersberg, le périmètre de Berstett et celui de Kienheim alors que le service public d'eau potable couvre le périmètre géographique du Kochersberg comprenant 30 communes.

Le prix moyen du m³ d'eau à Kuttolsheim est de 2,16 € TTC pour une consommation annuelle moyenne de 120 m³, auquel il faut rajouter 2,09 € TTC pour l'assainissement.

L'eau distribuée dans notre village, qui résulte d'un mélange provenant des puits de Cosswiller, de Lampertheim et du réservoir de Griesheim sur Souffel, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur suivant l'ensemble des 151 analyses effectuées en 2016 par le Centre d'analyses et de recherches d'Illkirch. Les boues résiduaires de nos stations d'épuration sont recyclées pour 14 % en agriculture par épandage réglementé ou compostées pour 86 % sur la plateforme de Lingenheld Environnement à Oberschaeffolsheim.



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

1-3) Redistribution des dons perçus pour les sinistrés des inondations du 25 juin 2016 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de reverser les 6 212 €, issus d'un don exceptionnel de la commune de Truchtersheim et du concert de solidarité organisé par la Batterie Fanfare et les Sapeurs-pompiers de Kuttolsheim, aux sinistrés ayant déposé un dossier en Mairie avant le 22/08/2016.

Cette somme sera répartie de façon égale aux 24 sinistrés déclarés en mairie.

Soit un total de 258,83 € par sinistré.



2° COMMUNICATIONS

2-1) Rythmes scolaires :

M. le Maire informe le conseil municipal que les rythmes scolaires du regroupement pédagogique intercommunal Kuttolsheim/Fessenheim-le-bas et Wintzenheim-Kochersberg continueront à fonctionner à la rentrée 2017 de la même manière que lors des trois années scolaires précédentes. Cette décision unilatérale des 3 communes fait suite aux inscriptions aux activités périscolaires entérinées, à l'engagement pris vis à vis des salariés de la commune et de la structure périscolaire ainsi qu'à



l'organisation du transport scolaire, tout cela avant la décision trop tardive de possibilité de dérogation (revenir à la semaine des 4 jours) prise tout juste avant la fin de l'année scolaire.

La nouvelle organisation des rythmes scolaires pour notre R.P.I sera réétudiée à la rentrée 2018.

2-2) Prospection pour le déploiement de la fibre optique :

La société EHTP, sous-traitant de la société Rosace, passera prochainement dans notre commune afin de faire des relevés de boîtes aux lettres, plus précisément en photographiant nos boîtes aux Lettres, afin de déterminer le nombre de prises nécessaires au déploiement de la fibre optique. La date de ce passage n'est, pour le moment, pas précisée.

2-4) Vous avez 16 ans ? Faites-vous recenser pour la journée défense et citoyenneté :

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, Baccalauréat, permis de conduire...) De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.



2-3) Rattrapages des collectes des ordures ménagères :

Le Mardi 15 août (Assomption) étant férié, la collecte des ordures ménagères (recyclables et non recyclables) est décalée d'une journée pour l'ensemble des villages de la communauté de communes.

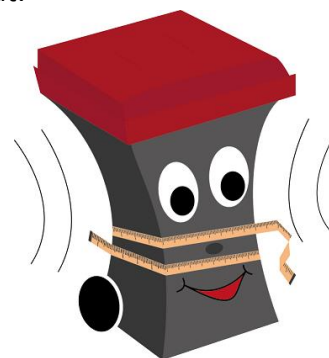
Pour Kuttolsheim :

Jeudi 17 août,

pour le ramassage des poubelles de déchets ménagers au lieu du mercredi 16 août et

vendredi 18 août

pour le ramassage des poubelles jaunes au lieu du jeudi 17 août.



2-5) Fermeture de la Mairie :

La Mairie sera fermée pour congés d'été du **Lundi 7 août 2017** au **vendredi 25 août 2017 inclus**.

En cas d'urgence veuillez contacter M. le Maire ou ses adjoints :

BURGER Etienne - 4 rue du Schwartzach
03.88.87.63.96

PIERRE Jean-Louis - 4 route des Romains
03.88.87.76.92

RIEHL Jean-Marie – 2 rue des Créneaux
03.88.87.57.57

GILGER Rébecca – 5 rue du Meunier
09.61.04.61.31



**2-6) Demande de permis de conduire
dématérialisée
et nouvelle procédure pour les permis de
conduire international :**

Le plan « préfecture nouvelle génération » entraînera la fermeture des guichets des préfectures en novembre prochain.

Pour cette raison, toutes les démarches liées aux permis de conduire sont dorénavant accessibles aux usagers par téléprocédures, facilitant ainsi leur réalisation.

La demande en ligne est accessible depuis la page <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Tous les éléments de la demande sont transmis de manière dématérialisée, les données d'état civil, la photo, la signature ainsi que les pièces justificatives.

La dématérialisation de la demande de permis de conduire est possible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire :

Motif	Conditions de délivrance du permis sécurisé
Inscription à l'examen (initiale, extension et après annulation/invalidation)	/
Conversion de brevet militaire	Envoi du titre à domicile (s'il s'agit du premier permis civil)
Validation de diplôme professionnel	
Formation AM (initiale ou après suspension/annulation/invalidation)	Envoi du titre à domicile
Perte ou vol du titre	
Réussite à l'examen d'une 1 ^{ère} catégorie	
Réussite à l'examen suite à une extension	Remise du titre au guichet en échange de l'ancien titre
Formation B96/A2 en A/passage boîte automatique sur boîte manuelle	
Détérioration du titre	
Expiration de la durée administrative du titre, avec ou sans avis médical	
Changement d'état civil	

Les demandes de permis de conduire international se font dorénavant uniquement par courrier à l'adresse suivante, au moins un mois avant le départ de l'usager :

PREFECTURE DE LA REGION GRAND EST ET DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
 Direction de l'Administration Générale
 Bureau des usagers de la Route
 Pôle Permis de Conduire
 5 place de la République
 67073 STRASBOURG cedex

Retrouvez toutes les infos sur :
 le site internet : <http://www.kuttolsheim.fr>

Commune de Kuttolsheim

**La Commission
 Information.**